

## Prêts plus élevés et taux plus bas : le Crédit Municipal de Paris se saisit de l'enjeu du pouvoir d'achat

---

**Établissement engagé et solidaire, le Crédit Municipal de Paris a repensé son service de prêt sur gage afin de le rendre plus avantageux pour tous ses clients. Dès le 4 avril 2022, l'institution propose ainsi des taux d'intérêt plus bas, des prêts plus élevés et un accès au service élargi.**

Le Crédit Municipal de Paris offre aux Parisiens et Franciliens un service de prêt sur gage social depuis 1637. Aujourd'hui encore, les clients recourant à ce service peuvent obtenir une somme d'argent en échange du dépôt temporaire d'un bien. La démarche est simple, rapide, ouverte à tous, sans conditions de ressources. Les objets pouvant être déposés en gage sont nombreux : bijoux, montres, tableaux, vélos, bouteilles de vin, ou encore instruments de musique. Le prêt, basé sur la valeur de l'objet après estimation par des commissaires-priseurs, peut aller de 30 € à 5 M€.

Le prêt sur gage constitue donc une solution financière simple et avantageuse pour toutes les personnes rencontrant un besoin ponctuel de liquidité. Animé par une mission sociale, le Crédit Municipal de Paris est déterminé à offrir un service toujours plus intéressant et flexible pour ses clients.

Dans ce but, quatre mesures importantes sont mises en œuvre **dès avril 2022** :

**- Les taux d'intérêt s'appliquant aux prêts accordés connaissent une baisse majeure.** Ces taux baissent ainsi de 15 % en un an. Jamais une telle baisse n'avait été décidée dans l'histoire de l'établissement. Les prêts contractés sont désormais plus avantageux financièrement pour tous les clients, quel que soit le montant de leur prêt.

**- La tranche de prêts bénéficiant du taux d'intérêt le plus bas est élargie.** Jusqu'à présent, le taux le plus faible (2 %) s'appliquait aux prêts de 30 à 300 €. Ce taux s'applique dorénavant aux prêts allant jusqu'à 500 €. Cette mesure a été pensée en premier lieu pour les publics fragiles, afin de simplifier leur accès aux liquidités et de limiter leurs difficultés financières sur le long terme.

**- Le montant prêté pour chaque objet augmente.** Au Crédit Municipal de Paris, des experts estiment sur place la valeur de l'objet déposé en gage ; ensuite, jusqu'à présent, le montant du prêt accordé s'élevait en moyenne à 54 % de la valeur estimée du bien. Désormais, pour un objet de même valeur, le montant du prêt accordé est plus important, atteignant 60 % de la valeur estimée.

**- L'accès au service de prêt sur gage est étendu et simplifié.** Les clients souhaitant déposer un objet en gage peuvent maintenant se rendre au Crédit Municipal de Paris sans

rendez-vous le matin – là où la prise de rendez-vous était jusqu'alors nécessaire. Les clients qui le souhaitent peuvent bien sûr continuer à recourir à une prise de rendez-vous.

Ces mesures entraînent un bénéfice concret pour l'ensemble des clients. Voici quelques exemples :

\* Une personne déposant un bijou valant 680 € aurait auparavant obtenu un prêt de 370 € avec un taux d'intérêt de 7,80 %.

→ Désormais, cette personne peut obtenir **un prêt de 410 € à 2 % de taux d'intérêt**, bénéficiant à la fois de la hausse du ratio estimation / prêt et de l'élargissement de la tranche la plus basse de taux d'intérêt.

\* Une personne déposant une œuvre d'art valant 21 700 € aurait auparavant obtenu un prêt de 11 718 € avec un taux d'intérêt de 4,90 %.

→ Cette personne peut obtenir **un prêt de 13 020 € à 4,60 % de taux d'intérêt**, bénéficiant à la fois de la hausse du ratio estimation / prêt et de la baisse générale des taux.

« Le Crédit Municipal de Paris a adopté en 2022 un nouveau Plan stratégique, que nous avons souhaité particulièrement ambitieux. Ces premières mesures sont le reflet de notre détermination à renforcer la mission sociale de l'institution et à affirmer notre rôle de prêteur engagé auprès de tous les Parisiens et Franciliens. »

Frédéric Mauget, Directeur du Crédit Municipal de Paris

« Accroître la satisfaction des clients a toujours été au cœur de nos préoccupations. En proposant des prêts plus élevés et des taux plus bas, nous entendons montrer à tous les clients, fidèles ou nouveaux, que le Crédit Municipal de Paris est, plus que jamais, un lieu de solutions, pensé pour eux. »

Fanny Kopf, Directrice du Prêt sur gage

Plus d'informations sur le prêt sur gage sur le site [pretsurgage.creditmunicipal.fr](https://pretsurgage.creditmunicipal.fr)

À propos du Crédit Municipal de Paris  
Établissement public administratif de crédit et d'aide sociale de la Ville de Paris, le Crédit Municipal propose une gamme de services solidaires, simples et flexibles, adaptés aux besoins de chacun. Créé en 1637 par le philanthrope Théophraste Renaudot, sa vocation première fut de lutter contre l'usure en offrant un service

de prêt sur gage. À travers les siècles, le Crédit Municipal de Paris a conservé cette activité première tout en développant une large palette de nouveaux services autour de l'objet (ventes aux enchères, conservation et expertise d'œuvres d'art et objets de valeur) et dans le domaine de la finance solidaire (microcrédit personnel, accompagnement des personnes surendettées, épargne solidaire). Il est aujourd'hui un acteur incontournable de la finance sociale et solidaire au service des Parisiens et des Franciliens.

---

## Contacts presse

Jeanne Mougel, directrice de la communication, du digital et du marketing 06 67 04 50 13 / [jmougel@creditmunicipal.fr](mailto:jmougel@creditmunicipal.fr)

Agnès Colas des Francs, responsable communication 06 21 10 30 53 / [acolasdesfrancs@creditmunicipal.fr](mailto:acolasdesfrancs@creditmunicipal.fr)